

# INFOS GÉNÉRALES



Mons-en-Baroeul, le 15 avril 2021

**CONSIDERER LES SUV COMME DES POIDS LOURDS ET LIMITER LEUR VITESSE A 90 KM/H SUR LES AUTOROUTES (EELV) : L'AUTOMOBILE CLUB DU NORD DE LA FRANCE ET « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DENONCENT UNE SURENCHERE ECOLOGISTE.**

COMMUNIQUÉ

Europe Écologie les Verts (EELV, pour les intimes) est officiellement entré en campagne pour la prochaine élection présidentielle de 2022. À ce titre, le parti écologiste a récemment publié sur son site Internet des « notes d'intention » visant à présenter « *avec des mots simples, des textes courts* » (on appréciera d'être pris pour des imbéciles) « *le regard original que l'écologie politique porte sur les sujets fondamentaux de la République, et de tracer le chemin pour transformer la société* ». Tout un programme...

**L'Automobile Club du Nord de la France, et l'association « 40 millions d'automobilistes » font part de leur consternation à la lecture du projet du parti pour le domaine des transports, et en particulier au sujet de la mesure visant à considérer les véhicules de plus 1 500 kg comme des poids lourds pour en limiter la vitesse à 90 km/h sur les autoroutes. L'Automobile Club et l'association dénoncent une surenchère écologiste qui démontre l'incapacité des militants politiques verdâtres à penser l'écologie autrement que par le prisme de la taxe et de la punition.**

Alors que les mesures de la thématique « Se déplacer » du projet de loi « Climat et Résilience » ont été adoptées en fin de semaine dernière par les Députés (et parmi elles, l'extension des ZFE qui interdira, à terme, la circulation d'un Français sur deux dans les agglomérations), EELV a dressé dans ces notes une esquisse des propositions que le parti envisage de mettre en œuvre dans le domaine des transports. En façade, celles-ci ont pour objectif de « *donner la capacité à chacun de décarboner ses modes déplacement* ». En réalité, elles n'ont pour seul but que de tuer l'automobile et de mettre un coup de frein à la mobilité des usagers.

**Les SUV, plébiscités par une majorité d'automobilistes, décriés par une minorité d'extrémistes**  
Sans surprise, les écologistes s'en prennent particulièrement aux SUV, ces véhicules surélevés au gabarit généreux leur permettant d'être à la fois spacieux et confortables, qui ne sont en réalité ni plus ni moins que la version moderne de nos anciens monospaces familiaux.

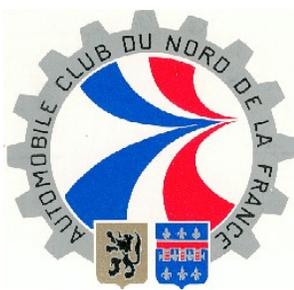
Mais si ces voitures semblent parfaitement correspondre aux besoins des automobilistes d'aujourd'hui – pour preuve : elles ne représentaient pas moins de 38% des parts de marché dans les ventes de véhicules neufs en France en 2019 – les militants écologistes ne voient en elles que de gros véhicules lourds et polluants ; d'où cette obsession d'en limiter la vente à tout prix. Et pour EELV, cela passe par le fait de dégouter les automobilistes d'utiliser ce genre de véhicule pour leurs déplacements. La proposition du parti est simple : « *nous imposerons une réduction du poids des véhicules pour lutter contre les SUV (en considérant dans le code de la route les véhicules de plus de 1 500 kg comme des poids lourds, donc limités à 90 km/h sur autoroute)* ».

[www.autoclubnord.com](http://www.autoclubnord.com)

**Automobile-Club du Nord de la France**

21, Avenue Léon Blum – BP 40016 – 59370 MONS-EN-BAROEUL

Tél : 03.20.28.40.40 - Fax : 03.20.28.48.10 - E-mail : [www.autoclubnord@wanadoo.fr](mailto:www.autoclubnord@wanadoo.fr)



# INFOS GÉNÉRALES



Mons-en-Baroeul, le 15 avril 2021

**CONSIDERER LES SUV COMME DES POIDS LOURDS ET LIMITER LEUR VITESSE A 90 KM/H SUR LES AUTOROUTES (EELV) : L'AUTOMOBILE CLUB DU NORD DE LA FRANCE ET « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DENONCENT UNE SURENCHERE ECOLOGISTE.**

COMMUNIQUÉ

« La mise en œuvre de cette mesure serait une incroyable usine à gaz sur le plan juridique, et cela aurait bien d'autres conséquences que la simple adaptation des vitesses maximales autorisées : je pense notamment au contrôle technique, qui est obligatoire tous les ans pour les poids lourds, contre tous les 2 ans pour les véhicules légers. Je pense aussi au permis de conduire qui n'est pas de la même catégorie, aux règles en matière d'immatriculation du véhicule, à l'écotaxe... Bref, c'est du grand n'importe quoi et c'est tout à fait symptomatique des partis écologistes de lancer de grandes idées révolutionnaires pour 'sauver la planète' sans se rendre compte des tenants et des aboutissants » dénonce Marc JEANSOU, président de l'Automobile Club du Nord de la France.

#### **Le poids ne fait pas la performance environnementale**

D'autant plus que les SUV – dans le collimateur des Verts – ne seraient pas les seuls véhicules particuliers à être concernés par la mesure : « celle-ci toucherait tous les véhicules de plus de 1 500 kg, puisque le terme 'SUV' est une dénomination commerciale et non la désignation administrative d'une catégorie homogène de véhicules.

Or, dans ce gabarit, on trouve en effet des véhicules appelés 'SUV', mais aussi de nombreux véhicules 'familiaux' comme le Renault Grand Scénic, des véhicules 'break' comme la Peugeot 508 SW, et des berlines comme la Ford Mondeo.

**Comble de la stupidité, les véhicules électriques et hybrides – pourtant parmi les moins émetteurs de polluants locaux – seraient également impactés par la mesure, car leurs batteries les alourdissent considérablement par rapport aux voitures thermiques (1 502 kg pour la Zoé de Renault, 1 580 à 1 731 kg pour la Nissan Leaf, et de 1 745 à 1 844 kg pour la Tesla Model 3) »** révèle Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association « 40 millions d'automobilistes ».

Rappelons enfin qu'un véhicule un peu plus lourd, c'est un véhicule qui embarque généralement plus d'équipements de sécurité et plus de dispositifs de dépollution (catalyseur d'oxydation contre le monoxyde de carbone et les hydrocarbures, filtre à particules, SCR (en français, Réduction catalytique sélective) contre les oxydes d'azote, et autres pièges à Nox), ce qui a permis de réduire nettement la consommation et les émissions polluantes des véhicules ces dernières années. Pas sûr qu'EELV ait trouvé le bon filon pour gagner la prochaine élection présidentielle...

[www.autoclubnord.com](http://www.autoclubnord.com)

**Automobile-Club du Nord de la France**

21, Avenue Léon Blum – BP 40016 – 59370 MONS-EN-BAROEUL

Tél : 03.20.28.40.40 - Fax : 03.20.28.48.10 - E-mail : [www.autoclubnord@wanadoo.fr](mailto:www.autoclubnord@wanadoo.fr)